



Badminton Club Bain de Bretagne

Règlement du tournoi de double Minimes – 9 octobre 2011

Autorisation : 11/12-DM35-02

1. Le tournoi se déroulera en application des règles de la FFBaD.
2. Le juge arbitre du tournoi est Yvon MORIN.
3. Le juge arbitre adjoint du tournoi est Anthony BERTHIAUX.
4. Le Comité d'organisation du tournoi prendra en compte les articles du « Règlement des Tournois Départementaux Jeunes 2011-2012 » pour les points non évoqués ci-dessous.
5. La fiche d'inscription devra être correctement remplie.
6. Aucune réclamation ne sera acceptée si cette fiche est mal remplie.
7. Les volants type Yonex Mavis 370 seront à votre disposition pour l'échauffement et les matches. Les volants plumes seront à la charge des joueurs mais fournis par le club organisateur pour les demies-finales et finales.
8. Le tournoi se déroulera en match de 21 points et au meilleur des 3 sets (2 sets gagnants).
9. Les matches seront scorés par les joueurs appelés au micro, le scoreur devra être debout dans l'axe du filet et, lui seul décide de la validité des points.
10. Tout joueur devra être échauffé à l'appel de son match.
11. Tout joueur ayant un comportement non sportif sera sanctionné, voire disqualifié.
12. Les joueurs disposeront de deux minutes à partir du moment où leur match aura été annoncé par la table de marque.
13. Le temps de repos entre 2 matches sera d'au moins 20 minutes.
14. Tout volant touchant une structure du gymnase (liée au plafond) sera compté faute dans l'échange et let pour le premier service.
15. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer le match annoncé ainsi que leur coach respectif et le scoreur.
16. Les équipes non complètes 10 minutes avant l'heure de début du tournoi seront considérées comme forfait.
17. Le remboursement des droits d'inscriptions sera accordé pour les forfaits justifiés.
18. La date limite d'inscription est le 5 octobre 2011 – Tirage le 7 octobre 2011.
19. Tous les tableaux seront constitués de 12 paires maximum et, dans la mesure du possible, de poules de 3 paires avec 1 paire sortante, puis élimination directe.
20. Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
21. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
22. Le présent règlement sera affiché dans la salle.
23. Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Le Comité d'organisation du tournoi